



Association des Riverains du Lac des Pins Rouges

Bulletin 2021-1

Chers amoureux du lac des Pins Rouges,

Plus que jamais, notre lac est un endroit synonyme de refuge, de détente et de plaisirs. Ainsi, malgré les restrictions et les défis liés à la pandémie, votre Association a continué ses activités. Nous aimerions prendre quelques minutes de votre temps pour vous présenter les principales actions que nous avons accomplies en 2020.

En premier lieu, il est important de se rappeler que nous aurions dû tenir une assemblée générale annuelle en mai dernier et que les circonstances nous ont empêchés de vous convoquer à celle-ci. Lors d'une communication récente il était mentionné que tous les membres de votre conseil d'administration ont accepté de prolonger leur mandat jusqu'à ce que nous puissions nous rassembler de nouveau. Nous communiquerons avec vous sous peu afin de vous proposer un rendez-vous (exceptionnellement) virtuel.

Nous sommes demeurés très actifs cette année, grâce à des collaborations de plus en plus étroites avec la Municipalité, l'organisme de bassin versant (OBVRLY) et les diverses parties prenantes du plan directeur de notre lac. En bref, voici quelques actions que votre CA a accomplies durant la dernière année :

- Nous avons poursuivi les prises de mesure pour la transparence de l'eau et l'analyse des paramètres pour la qualité de l'eau (Ph, Phosphore, etc), et ce, malgré la mise sur pause par le gouvernement du Québec du programme RSVL. Ces actions servent à monter un historique de l'évolution de la qualité de l'eau de notre lac.
- Dans le cadre du plan directeur de notre lac, le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) a réalisé des pêches expérimentales pour caractériser la population des poissons dans notre lac. Une équipe est venue en septembre dernier, ils ont tendu des filets et ils ont pu mesurer différents paramètres tels que le type de poisson, leur grandeur, leur poids, leur sexe etc. Grâce à la présence confirmée de touladis, notre lac pourra profiter d'une attention particulière pour sa conservation. Un rapport devrait être produit cet hiver et lorsque nous l'aurons, nous le placerons sur notre site internet.
- Nous avons aussi eu de nombreuses interactions avec l'OBVRLY qui nous a apporté son support dans la réalisation du Plan Directeur de l'Eau (PDE) que vous pouvez consulter sur notre site internet ([arldpr.org](http://arldpr.org)) sous la rubrique « Nouvelles ». Entre autres, l'OBVRLY a fourni de la formation sur les plantes envahissantes et une série de webinaires pour mieux comprendre comment préserver l'environnement de notre lac.



- Nous avons contacté la municipalité mais dû aux restrictions nous n'avons pu rencontrer le conseil de ville. Entre autres sujets discutés, il a été question de la vitesse sur les chemins, de plan directeur de l'eau, de la gestion des déchets, de la descente publique et du projet du Baluchon des Lacs en cours d'étude dans le secteur des lacs Larose, du Vieux et Barnard.
- Suite à la motion de la dernière Assemblée générale, le sous-comité navigation s'est rencontré à plusieurs reprises et a pu élaborer un plan de travail visant l'équilibre entre la préservation de l'environnement et l'utilisation d'embarcations motorisées. Des actions concrètes devraient être proposées en 2021.
- Votre CA s'est rencontré, par Internet, environ une fois par mois. Les membres se sont également rencontrés à de nombreuses reprises pour les travaux des sous-comités « navigation » et « plan directeur ».

Comme nous débutons 2021, nous vous rappelons que votre contribution annuelle à l'association de 40\$ sert à fournir les fonds pour les prises de mesure et l'analyse des paramètres mentionnés plus haut.

Vous pouvez effectuer vos contributions de 2 manières :

1. Par un virement Interac en utilisant l'adresse courriel de l'association – arldpr@hotmail.com
2. Ou en envoyant un chèque libellé au nom de l'Association des Riverains du Lac des Pins Rouges à l'adresse suivante :

Association des Riverains du Lac des Pins Rouges  
820 rue Boulé  
Longueuil, QC, J4J 1T4

Merci encore de soutenir votre association et soyez assurés que votre CA continuera de vous représenter et à vous informer.

### **Le saviez-vous?**

Le lavage des bateaux ayant navigué sur un autre plan d'eau est primordial pour éviter la contamination du lac par des espèces envahissantes qui ont le potentiel dégrader rapidement l'environnement et de réduire la valeur de nos propriétés. En effet, seul un petit fragment de quelques millimètres d'une plante est suffisant pour contaminer un lac en entier, puisque ce fragment est suffisant à sa reproduction. Il faut donc prendre le temps de bien nettoyer tous les types de bateau, même les bateaux non motorisés. Pour les bateaux motorisés, tous les systèmes en contact avec l'eau doivent être nettoyés, notamment les hélices, prises d'eau, turbine, systèmes de refroidissement, etc. Ne pas oublier de nettoyer également toutes les composantes des remorques. Finalement, soulignons qu'il n'est pas suffisant de laisser ces appareils hors de l'eau car certaines plantes peuvent résister plusieurs mois hors de l'eau. SVP passer le mot à vos amis, votre famille, ou à d'éventuels locataires le cas échéant!

